



Siryae

**Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour
l'Adduction de l'Eau**

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC

Rapport annuel

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2015
présenté conformément à l'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	2
- Organisation administrative du service	2
- Conditions d'exploitation du service	2
- Prestations assurées dans le cadre du service	2
- Conventions d'import ou d'export	3
- Ressources en eau	4
- Nombre d'abonnements	5
- Volumes mis en distribution et vendus	6
- Longueur du réseau au 1 ^{er} janvier 2012	7
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	8
- Fixation des tarifs en vigueur et prix du service de l'eau potable	8
- Redevance de pollution domestique par commune	8
- Le prix de l'eau des communes	9
- Évolution des composantes du tarif depuis 2013	10
- Recettes d'exploitation	11
- État de la dette	11
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	12
- Qualité de l'eau	12
- Performance du réseau	13
- Les indicateurs descriptifs du service	14
- Les indicateurs sur la qualité du service	15
- Les indicateurs à caractère social	15
- Indicateurs patrimoniaux	16
OPÉRATIONS ET TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR DE L'EAU POTABLE	17
- Opérations de renouvellement	17
- Branchements en plomb	18
- Travaux réalisés par le délégataire en domaine public	18
- Réalisations à venir proposées par le délégataire	19

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région des Yvelines pour l'Adduction de l'Eau) regroupe 49 communes des Yvelines : Andelu, Auteuil-le-Roi, Autouillet, Bazainville, Bazoches-sur-Guyonne, Behoust, Beynes, Boissy-sans-Avoir, Elancourt, Flexanville, Galluis, Gambais, Gambaiseuil, Garancières, Goupillières, Grosrouvre, La Queue-lez-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis, Le Perray-en-Yvelines, Le Tremblay-sur-Mauldre, Les Essarts-le-Roi, Les Mesnuls, Levis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Marcq, Mareil-le-Guyon, Mareil-sur-Mauldre, Maulette, Méré, Millemont, Milon-la-Chapelle, Montainville, Montfort-l'Amaury, Neauphle-le-Vieux, Orgerus, Osmoy, Prunay-le-Temple, Richebourg, Saint-Forget, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Rémy-l'Honoré, Saulx-Marchais, Tacoignières, Thoiry, Vicq, Vieille-Eglise-en-Yvelines et Villiers-le-Mahieu.

Il fournit l'eau potable à 108 000 habitants.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2013. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2024.

Le contrat a fait l'objet de deux avenants :

- Avenant 1 relatif à l'adhésion de la commune du Mesnil-St-Denis
Date de signature : 01/07/2014, visa de la Préfecture : 15/07/2014, effet : 01/07/2014

■ PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	de la voirie, des canalisations, des captages, des ouvrages de traitement, du génie civil
-----------------------	---

■ CONVENTIONS D'IMPORT OU D'EXPORT

Conventions d'import :

Vendeur	Zone desservie	Date début	Durée	Origine de l'eau	Particularité
SIVRD / SAUR	Ouest du SIRYAE	01/01/2011	20 ans	St Lubin de la Haye	Secours du SIRYAE vers le SIVRD
Lyonnaise des Eaux	Est du SIRYAE et Elancourt	01/01/2013	12 ans	Aubergenville, la Chapelle, Morsang, Viry	Quota la Chapelle = 500 000m ³
SIAEP Jouars Pontchartrain Maurepas / Veolia	Elancourt quartier Villeparc	09/04/2009	30 ans	Cressay	Également dilution des eaux du SIAEP à Cressay avec celles du SIRYAE
SMG SEVESC	Elancourt ZAC des Côtes	01/01/2013	12 ans	Louveciennes	

SAUR n'est pas signataire de la convention avec Lyonnaise des Eaux.

Conventions d'export :

Acheteur	Pour le compte	Date début	Durée
Lyonnaise des Eaux	Commune de Rambouillet	En cours	En cours
	SIAEP de Feucherolles	En cours	En cours
	CAMY	1/1/2011	8 ans + tacite reconduction
VEOLIA	SIAEP Forêt de Rambouillet	En cours	En cours
	Commune de Septeuil	1/1/2013	12 ans
SAUR	Commune du Mesnil St Denis	1/1/2008	15 ans (convention ayant pris fin en juillet 2014, avec l'adhésion de la commune au SIRYAE)

Par la convention d'exploitation du forage de Rosay 1 entre le SIRYAE et le SIAEP de Boinvilliers-Rosay en date du 1 juillet 2004, le SIRYAE s'engage à alimenter le SIAEP en cas d'arrêt du captage de Rosay, constituant l'unique ressource du SIAEP.

Il existe d'autres échanges d'eau (importations et exportations) ne nécessitant pas de conventions. Les habitants de plusieurs écarts de communes non adhérentes au Syndicat sont directement clients du SIRYAE.

■ RESSOURCES EN EAU

- Points de prélèvement – Volumes produits

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2014 [m³]	Prélèvement 2015 [m³]	Variation 2014/2015
Forages des Bîmes Prélèvement en nappe souterraine	500	2 612 590	2 949 173	12,9 %
Forages de Rosay Prélèvement en nappe souterraine	165	805 090	931 870	15,7 %
Total des prélèvements [m³]		3 417 680	3 881 043	13,6 %

Le captage d'Autouillet est mis définitivement hors service du fait de l'engagement du Syndicat dans les projets de traitement du calcaire.

- Importations d'eau

Import depuis	Importé en 2014 [m³]	Importé en 2015 [m³]	Variation 2014/2015
Lyonnaise des Eaux France :	1 519 811	1 507 706	-0,8%
- dont usine de Morsang-sur-Seine	29 192	22 349	-23,4%
- dont usine de Flins-Aubergenville	922 084	931 276	1%
- dont usine de la Chapelle	487 241	476 913	-2,1%
- dont St Germain de la Grange	81 294	77 168	-5,1%
Rambouillet	1	0	-
SIAEP de Jouars-Pontchartrain Maurepas	20 079	14 116	-29,7%
SIAEP de la Vaucouleurs Rive Droite	1 202 454	1 096 730	-4,5%
Total des importations [m³]	2 742 345	2 618 552	-4,5%

- Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2014	2015	Variation 2014/2015
Ressources propres	3 417 680	3 881 043	13,6%
Importations	2 742 345	2 618 552	-4,5%
Total général	6 160 025	6 499 595	5,5%

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

En 2015, le nombre total d'abonnés (domestiques et non domestiques) s'élève à 33 471 (33 070 en 2013) : + 1,2 %.

Il faut noter que le délégataire ne fait pas de différence dans son fichier des abonnés entre les abonnés domestiques et non-domestiques.

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

Commune	2014	2015	Evolution N/N-1
ANDELU	173	176	1,73%
AUTEUIL	371	377	1,62%
AUTOUILLET	210	215	2,38%
BAZAINVILLE	590	588	-0,34%
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	291	294	1,03%
BEHOUST	207	209	0,97%
BEYNES	2 446	2477	1,27%
BOISSY-SANS-AVOIR	249	252	1,20%
ELANCOURT	3 256	3273	0,52%
FLEXANVILLE	244	243	-0,41%
GALLUIS	473	490	3,59%
GAMBAIS	1 059	1076	1,61%
GAMBAISEUIL	33	35	6,06%
GARANCIERES	898	921	2,56%
GOUPILLIERES	224	230	2,68%
GROSROUVRE	450	457	1,56%
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	796	801	0,63%
LE MESNIL-ST-DENIS	2 327	2325	-0,09%
LE PERRAY-EN-YVELINES	2 496	2550	2,16%
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	379	382	0,79%
LES ESSARTS-LE-ROI	2 371	2370	-0,04%
LES MESNULS	419	423	0,95%
LEVIS-SAINT-NOM	715	717	0,28%
MAGNY-LES-HAMEAUX	2 623	2640	0,65%
MARCQ	315	319	1,27%
MAREIL-LE-GUYON	158	167	5,70%
MAREIL-SUR-MAULDRE	683	680	-0,44%
MAULETTE	397	406	2,27%
MERE	760	776	2,11%
MILLEMONT	121	119	-1,65%
MILON-LA-CHAPELLE	108	108	0,00%
MONTAINVILLE	237	239	0,84%
MONTFORT-L'AMAURY	1 107	1129	1,99%
NEAUPHLE-LE-VIEUX	352	356	1,14%
ORGERUS	1 064	1081	1,60%
OSMOY	156	160	2,56%
PRUNAY-LE-TEMPLE	150	149	-0,67%
RICHEBOURG	481	486	1,04%
SAULX-MARCHAIS	325	347	6,77%
ST FORGET	217	215	-0,92%
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	579	607	4,84%
ST-LAMBERT-DES-BOIS	161	161	0,00%
ST-MARTIN-DES-CHAMPS	145	143	-1,38%
ST-REMY-L'HONORE	579	594	2,59%
TACOIGNIERES	407	408	0,25%
THOIRY	521	538	3,26%
VICQ	137	141	2,92%
VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	332	333	0,30%
VILLIERS-LE-MAHIEU	278	288	3,60%
Total de la collectivité	33 070	33 471	1,21%

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2014	2015	Variation 2014/2015
Volume produit	3 417 680	3 881 043	13,6%
Volume importé	2 742 345	2 618 552	-4,5%
Volume exporté	490 240	515 629	5,2%
Total volume mis en distribution	5 669 785	5 983 966	5,5%
Volume total vendu aux abonnés	4 720 950	4 886 478	3,5%

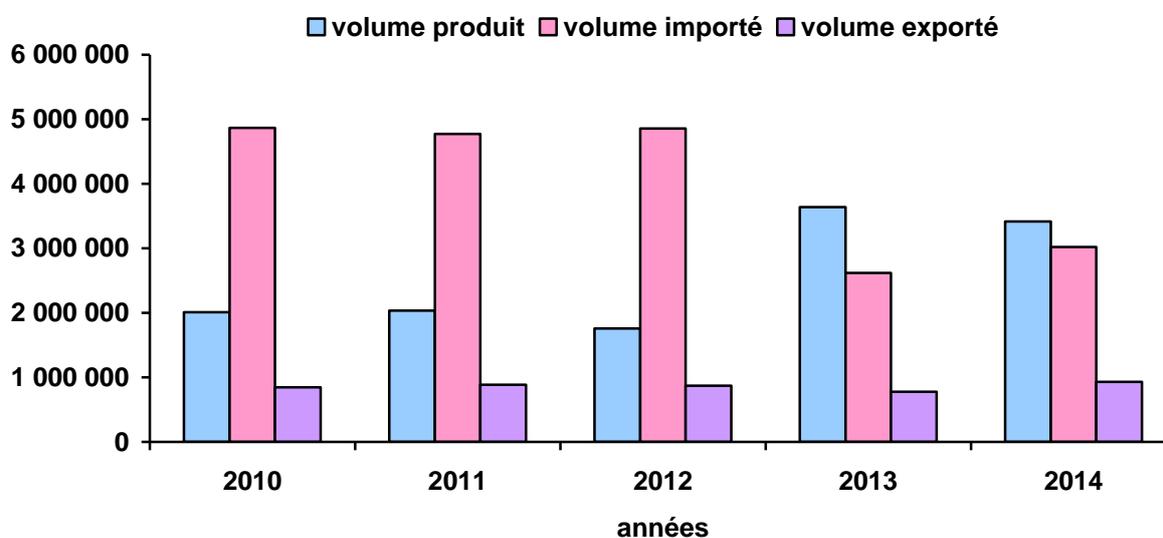
La consommation moyenne par abonnement est de : 146 m³ par an. Elle était de 143 m³ en 2014. La consommation par foyer reste l'une des plus faibles constatées sur les 15 dernières années.

Détail des exportations d'eau

Export vers	Exporté en 2014 [m ³]	Exporté en 2015 [m ³]	Variation 2014/2015
Le Mesnil-Saint-Denis	0	0	-
Lyonnaise des Eaux France	3 329	-222	-106,7%
- dont réseau de Crespières	1 749	1 760	0,6%
- dont réseau Sud Ile-de-France	1 580	-1 982*	-225,4%
Rambouillet	68 954	59 074	-14,3%
Septeuil	137 921	135 959	-1,4%
SIAEP de Boivilliers-Rosay	5 356	6 288	17,4%
SIAEP de la Forêt de Rambouillet	1 700	38 580	2169,4%
SIAEP de la Vaucouleurs Rive Droite	69 810	71 155	1,9%
SIAEP Jouars-Pontchartrain Maurepas	10 614	14 657	38,1%
CAMY	192 556	190 138	-1,3%
Volume total exporté	490 240	515 629	5,2%

* volume d'eau exceptionnellement négatif en 2015 en raison d'une vanne fermée qui a laissé passer un volume d'eau dans le sens Auffargis vers le Perray-en-Yvelines

Évolution des volumes mis en distribution



■ LONGUEUR DU RÉSEAU AU 31 DECEMBRE 2015

	2014	2015	Variation 2014/2015
Linéaire du réseau hors branchements en km	885,5	887,3	0,2%

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR ET PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

Le prix du service comprend une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les volumes sont relevés annuellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Le tarif de base de la part du délégataire est indexé 2 fois par an, au 1^{er} avril et au 1^{er} octobre précédant chaque période de facturation.

Le tarif de base était établi comme suit :

Le délégataire est autorisé à vendre l'eau aux particuliers au tarif de base suivant, auquel s'ajouteront d'une part la part collectivité et d'autre part les divers droits et taxes additionnels au prix de l'eau.

ABONNEMENT = partie fixe semestrielle perçue d'avance en euros hors taxes :

Compteur	Abonnement annuel
de 12 mm à 25 mm	10,00
de 30 mm et plus	50,00

PARTIE PROPORTIONNELLE = prix en euros hors taxes par mètre cube consommé :

Prix au mètre cube
0,79

Ces valeurs s'entendent à la date du 1^{er} janvier 2013, date d'entrée en vigueur du contrat d'affermage.

■ LE PRIX DE L'EAU DES COMMUNES

- Évolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2015	1 ^{er} jan 2016	Variation 2015/2016
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/an)	Abonnement ordinaire *	10,10	10,12	0,2%
	Abonnement Diam >30 mm	50,48	50,58	0,2%
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Le m ³	0,7975	0,7991	0,2%
Part de la collectivité				
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Le m ³	0,55	0,55	0%
Redevances et taxes				
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Redevance préservation des ressources en eau	0,10	0,10	0%
	Redevance lutte contre la pollution	0,41	0,415	1,2%
	Voies navigables de France	0,01	0,01	0%
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

Les redevances et taxes sont versées aux organismes publics :

- A l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la préservation des ressources en eau et la lutte contre la pollution ;
- Aux Voies navigables de France pour tout prélèvement dans la Seine, sa nappe d'accompagnement ou l'un de ses affluents (en l'occurrence pour l'eau achetée à la Lyonnaise, en provenance de Flins-Aubergenville et de Viry Châtillon-Morsang) ;
- A l'Etat pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

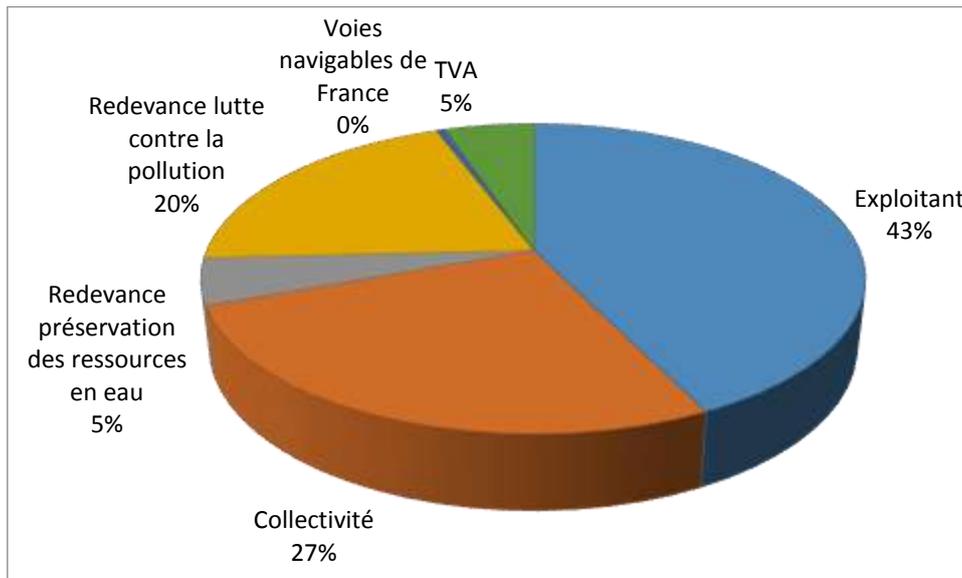
Elles sont présentées dans le cadre de la facture d'eau potable car elles sont dues par tout consommateur qu'il soit équipé d'un assainissement individuel ou raccordé à un réseau de collecte et à une station d'épuration. Seuls les branchements verts (sans assainissement) sont exemptés de la redevance lutte contre la pollution.

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2015	1 ^{er} jan 2016	Variation 2015/2016
Exploitant	105,80	106,01	0,2%
Collectivité	66,00	66,00	0%
Redevance préservation des ressources en eau	12,00	12,00	0%
Redevance lutte contre la pollution	49,20	49,80	1,2%
Voies navigables de France	1,20	1,20	0%
TVA	12,88	12,93	0,4%
Total (€ TTC)	247,08	247,94	0,3%

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ au 1^{er} janvier 2016 : €/m³ TTC

Répartition au 1^{er} janvier 2016



■ ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2013

Évolution depuis le début du contrat d'affermage avec SAUR
Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1er janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Exploitant (€)	Collectivité (€)	Tiers (€)	Total hors TVA (€)
2013	104,80	66,00	56,56	227,36
2014	104,72	66,00	60,00	230,72
2015	105,80	66,00	62,40	234,20
2016	106,01	66,00	63,00	235,01

<p>Évolution depuis 2013 :</p> <p>Total hors TVA : + 3,4 %</p> <p>Exploitant : 1,2 %</p> <p>Collectivité : 0 %</p> <p>Tiers : + 11,4 %</p>
--

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2014	2015	Variation 2014/2015
Recettes vente d'eau	2 518 946,39	2 635 283,92	4,6%

- Recettes de l'exploitant

Ces recettes sont présentées y compris le Mesnil St Denis pour l'année complète, à des fins de comparaison et du fait du paramétrage du logiciel de gestion de l'exploitant.

	2014	2015	Variation 2014/2015
Recettes vente d'eau	4 248 000,00 € HT	4 407 800,00 € HT	3,8%
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	501 900,00 € HT	536 500,00 € HT	6,9%
Produits accessoires	90 200,00 € HT	102 900,00 € HT	14,1%
Total des recettes	4 840 100,00 € HT	5 047 200,00 € HT	4,3%

■ ÉTAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2014	2015
Encours de la dette au 31 décembre	1 609 896,73 €	1 454 135,52 €
Remboursements au cours de l'exercice	227 704,63 €	220 731,95 €
- dont en intérêts	70 941,86 €	64 970,74 €
- dont en capital	156 762,77 €	155 761,21 €

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

■ QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité
Conformité bactériologique	244	0	100,0
Conformité physico-chimique	304	5	98,4

Taux de conformité des prélèvements microbiologiques :

- Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur.
- Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes.

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (en %)	100	100	100	100	100

Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques :

- Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur.
- Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes.

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (en %)	99,4	99,7	100	99,6	98,4

En 2015 3 non-conformités sur le nickel et 2 sur le plomb ont été observées au niveau de l'eau distribuée. Ces dépassements sont spécifiques aux points de prélèvement (matériaux après compteur en domaine privatif) et ne sont pas représentatifs de la qualité générale de l'eau distribuée.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : la valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

0 % = aucune action ;

20 % = études environnementale et hydrogéologique en cours ;

40 % = avis de l'hydrogéologue rendu ;

50 % = dossier déposé en préfecture

60 % = arrêté préfectoral ;

80 % = arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) ;

100 % = arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

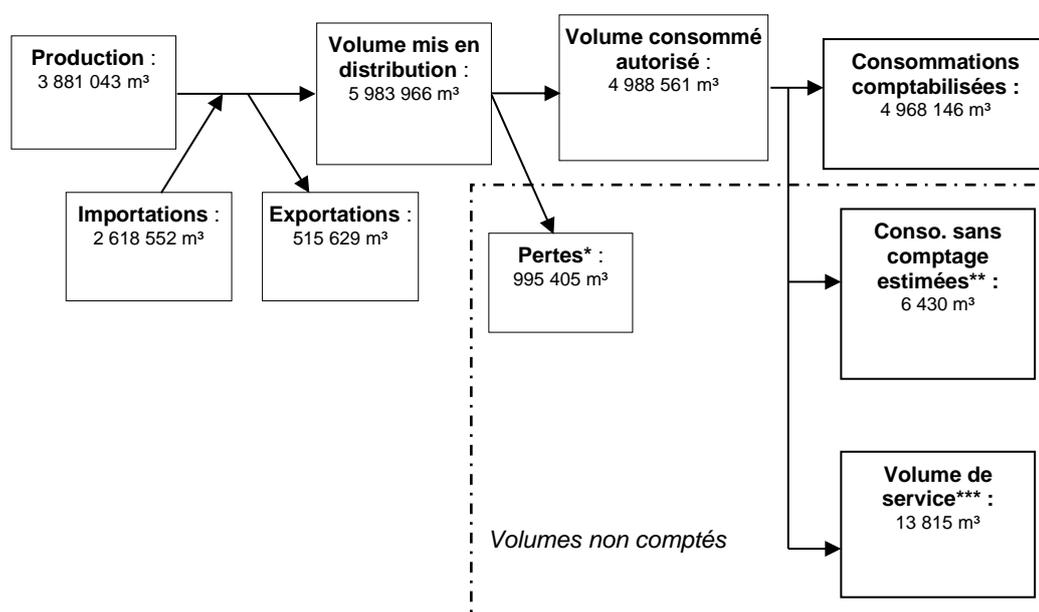
En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable. (Arrêté du 2 mai 2007)

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %)	40	40	40	40	50

À noter :

- Les Bîmes font l'objet d'une étude d'aire d'alimentation des captages ;
- Rosay 1 et 2 font l'objet d'une procédure de déclaration d'utilité publique.

■ PERFORMANCE DU RÉSEAU



* Incendie, purges, fuites, consommations non comptabilisées...

** Les consommations sans comptage estimées correspondent à des volumes autorisés (essais poteaux et bouches d'incendie...)

*** Les volumes de service sont utilisés pour l'exploitation du réseau (purges, nettoyage réservoir, rinçage canalisations...)

Rendement du réseau de distribution : il s'agit du ratio entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable.

	2011	2012	2013	2014	2015
Rendement du réseau de distribution (en %)	83,1	85,3	85,8	86,0	84,7

Indice du réseau des volumes non comptés : il s'agit du ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice du réseau des volumes non comptés (en %)	3,6	3,0	2,9	2,7	3,1

Indice linéaire de pertes en réseau : il s'agit du ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte.

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice linéaire de pertes en réseau (en %)	3,6	3,0	2,9	2,7	3,1

■ LES INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE

Prix TTC du service au m³ pour 120 m³: prix du service de l'eau potable (redevances et taxes comprises) au m³ pour 120 m³ :

	2012 (01/01/2012)	2013 (01/01/2013)	2014 (01/01/2014)	2015 (01/01/2015)	2016 (01/01/2016)
Prix TTC du service pour 120 m ³ (en €/m ³)	2,07 à 2,35	2,00	2,03	2,06	2,07

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service : temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

⇒ 2 jours ouvrés

■ LES INDICATEURS SUR LA QUALITÉ DU SERVICE

Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées* : nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24h à l'avance.

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées (en nbre/1000 abonnés)	5,24	3,4	5,32	5,17	5,21

* Cet indicateur n'est pas obligatoire lorsque la collectivité n'a pas de CCSPL.

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements* : pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en %)	97,30	95,75	95,63	97,32	98,43

* Cet indicateur n'est pas obligatoire lorsque la collectivité n'a pas de CCSPL.

Taux de réclamations* : cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service.

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de réclamations (en nbre/1000 abonnés)	1,67	0,55	0,47	0,91	0,88

* Cet indicateur n'est pas obligatoire lorsque la collectivité n'a pas de CCSPL.

■ LES INDICATEURS À CARACTÈRE SOCIAL

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente* : il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (en %)	0,41	0,46	0,59	0,98	0,80

* Cet indicateur n'est pas obligatoire lorsque la collectivité n'a pas de CCSPL.

Montant des abandons de créance et versements à fonds de solidarité : abandons de créances liées aux factures d'eau de l'année N + versements aux fonds de solidarité effectués par la collectivité pendant l'année N.

	2011	2012	2013	2014	2015
Montant des abandons de créance et versements à fonds de solidarité (en €/m ³)	0,0061	0,00083	0,00058	0,00010	0,00014

■ INDICATEURS PATRIMONIAUX

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable : la valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

0 point = absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte

10 points = existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte

20 points = mise à jour du plan au moins annuelle.

Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :

+ 10 = informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)

+ 10 = connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations

+ 10 = localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes

+ 10 = localisation des branchements sur la base du plan cadastral

+ 10 = localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)

+ 10 = existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements

+ 10 = existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)

+ 10 = mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.

Les grands ouvrages – réservoir, stations de traitement, pompages... – ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice. (Arrêté du 2 mai 2007)

	2011	2012	2013	2014	2015
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	80	80	80	120	120

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte.

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (en %)	1,2	0,5	1,3	1,4	1,3

OPÉRATIONS ET TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR DE L'EAU POTABLE

■ OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT

Détail des opérations réalisées en 2015 :

Station	Libellé Equipement	Date intervention	CLO	Opération (s) réalisée (s)
Accélérateur de Bazainville	Télétransmission	21/04/2015	Compte	Renouvellement total
Bâche de Milon-la-Chapelle	Télétransmission	22/07/2015	Compte	Renouvellement total
Comptage Behoust vers Orgerus & retour	Cello de sectorisation Béhoust	14/11/2015	Compte	Renouvellement total
Comptage La Queue vers Grosrouvre 4 Piliers & retour	Cello de sectorisation La Queue - Grosrouvre	10/09/2015	Compte	Renouvellement total
Comptage CS075 Orgerus vers Flexanville	Cello de sectorisation Flexanville	14/10/2015	Compte	Renouvellement total
Comptage Goupillières vers Villiers & retour	Cello de sectorisation Goupillières-Villiers	11/12/2015	Compte	Renouvellement total
Comptage Bazoches vers Montfort & Les Mesnuls	Cello de sectorisation Bazoches vers Montfort	09/09/2015	Compte	Renouvellement total
Comptages Quota Lyonnaise des Eaux - La Chapelle	Télésurveillance - achat d'eau la chapelle	25/02/2015	Compte	Renouvellement total
Comptages VExxx & AExxx à Auffargis	Compteur export Chemin des deux pavillons AUFFARGIS	01/10/2015	Compte	Renouvellement total
Forage de Rosay 1	Pompe forage n°1	09/09/2015	Compte	Renouvellement total
Réservoir des Essarts	Télétransmission	10/03/2015	Compte	Renouvellement total
Réservoir des Quatre Piliers	Télétransmission	12/03/2015	Compte	Renouvellement total
Réservoir du Boulay	Télétransmission	16/03/2015	Compte	Renouvellement total
Stabilisateur de pression & CS058 de Gambais-Perdreauville	Cello de sectorisation Vieilles Tuileries Perdreauville Gambais	14/11/2015	Compte	Renouvellement total
Station de production des Bîmes	Télétransmission	19/06/2015	Compte	Renouvellement total
Station de production des Bîmes	Télétransmission sectorisation vers 4 Pignons	19/06/2015	Compte	Renouvellement total
Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	Télétransmission	09/06/2015	Compte	Renouvellement total
Suppression de Marcq	Compteur	02/09/2015	Garantie	Renouvellement total
Comptage de sectorisation Béhoust/Orgerus	Débitmètre	14/11/2015	Garantie	Grosses réparations

Bilan des opérations réalisées au titre du fond contractuel de renouvellement :

DOTATIONS ET AVENANTS NON ACTUALISES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Dotation (€)	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	768 456
COEFFICIENTS D'ACTUALISATION													
Coefficient de la dotation	1,00045	1,00045	1,00045										
Coefficient de report de solde	1,00000	1,00000	1,00000										
RENOUVELLEMENT REALISE													
Dotation actualisée (€)	64 067	64 067	64 067										192 201
Report de solde actualisé (€)		-16 409	34 842										
Renouvellement prévu													
Renouvellement Total	80 476	12 816	26 272										119 564
Renouvellement non prévu													
Renouvellement Total													
Grosses réparations													
Total renouvellement (€)	80 476	12 816	26 272										127 649
Participation ou Engagement (€)													
Solde (€)	-16 409	34 842	72 637										

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2014	2015
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	72	20
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	88	68

68 branchements restant à remplacer :

Observations :

- Erreur sur le RAD 2014 dans le nombre restant (70) car non prise en compte des branchements renouvelés début 2015, avant rédaction du RAD et extraction de la base
- Quelques branchements notés en plomb dans la base abonnés de SAUR se sont révélés être en PEHD, après vérification sur le terrain (ils ont été renouvelés avant 2005, date du démarrage du suivi du renouvellement des branchements en plomb) ;
- La plupart des branchements restants se situent à Montfort l'Amaury car les chantiers ont été reportés et échelonnés dans le temps (périodes scolaires) en accord avec la mairie pour éviter de créer des problèmes de circulation dans le centre-ville ;
- Certains branchements ont également été reportés en lien avec les communes ou le conseil général en vue d'éviter de toucher à une chaussée neuve ;
- Le reliquat correspond à des cas particuliers : abonnés n'ayant pas donné suite aux demandes de RDV, refus, report pour chemisage « Neofit » car le remplacement du branchement occasionnerait des dégâts et travaux complémentaires dans la propriété (par exemple refaire une terrasse) etc.

■ TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE DÉLÉGATAIRE EN DOMAINE PUBLIC

Synthèse des interventions pour fuites sur conduites :

Nature	Nombre d'interventions	Dont nb d'interventions suite détérioration par tiers
Fuite / casse sur conduite de réseau AEP	142	1

Synthèse des interventions pour fuites sur branchements :

Nature	Nombre d'interventions	Dont nb d'interventions suite détérioration par tiers
Fuite / casse sur branchement AEP	105	7

Synthèse des interventions d'entretien :

Nature	Nombre d'interventions
Purge de réseau	30
Manœuvre de vannes	157
Intervention pour raccordement (avis, coupure et remise en service)	22
Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	44
Entretien / Vérification / Réparation de vannes	8

Nature	Nombre d'interventions
Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	19
Intervention sur bouches à clef	141

Lavage des réservoirs :

Commune	Site	Date de lavage
BEYNES	Bâche de Beynes	17/06/2015
GAMBAIS	Réservoir des Quatre Piliers	18/06/2015
GAMBAIS	Réservoir du Boulay	19/05/2015
LES ESSARTS-LE-ROI	Réservoir des Essarts	18/05/2015
MARCQ	Réservoir de Saint Santin	22/05/2015
MAREIL-SUR-MAULDRE	Bâche de Mareil sur Mauldre	17/06/2015
MAREIL-SUR-MAULDRE	Bâche eau traitée production des Bîmes	21/05/2015
MERE	Bâche surpression de Egremont	19/06/2015
MILON-LA-CHAPELLE	Bâche de Milon-la-Chapelle	15/06/2015
ROSAY	Bâche eau filtrée	19/05/2015
ROSAY	Bâche eau traitée production de Rosay	19/05/2015
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Réservoir de Saint Martin des Champs	16/06/2015

Renouvellement de compteurs :

Diamètre du compteur	Nombre
<= 15 mm	2 382
20 mm	42
25 mm	0
30 mm	9
40 mm	41
50 mm	0
> 50 mm	1
Total	2 475

■ RÉALISATIONS À VENIR PROPOSÉES PAR LE DÉLÉGATAIRE

Dans le cadre de son assistance technique en vue de maintenir ou d'améliorer l'état des stations de production, des réservoirs et du réseau de distribution et par là, d'assurer la qualité de l'eau et la continuité de service, SAUR communique au Syndicat et son maître d'œuvre, chaque année, des propositions de travaux.

Ces propositions, sous forme de programme chiffré par le maître d'œuvre, sont envoyées aux différents intervenants (communes, EPCI à fiscalité propre, direction des routes et transports) en octobre afin de permettre au Bureau Syndical de faire ses choix et de disposer des éléments techniques et financiers pour son budget primitif de début d'année.

Elles doivent permettre au Syndicat de mieux anticiper ses dépenses et donc son fonctionnement pour répondre aux investissements nécessaires.

Le programme de travaux est construit à partir des éléments suivants :

- ▶ expertises et audits techniques par l'exploitant des installations et du réseau ;
- ▶ analyse de l'historique des interventions sur le réseau ;
- ▶ analyse des événements exceptionnels rencontrés dans l'année ;
- ▶ analyse des demandes des communes du SIRYAE et collectivités, administrations et concessionnaires responsables de voirie et réseaux sur le périmètre syndical ;

- analyse des programmes de travaux de voirie des communes, lorsqu'ils sont communiqués suffisamment à l'avance ;
- analyse de l'évolution de la réglementation.

SAUR propose des degrés de priorité de 1 à 3 pour chaque opération mais celles-ci sont soumises à l'appréciation du Syndicat qui peut les modifier. Le programme prévisionnel de travaux pour l'année à venir se trouve sur la page suivante.

Par ailleurs, SAUR a achevé en 2010 le Schéma Directeur d'Eau Potable du SIRYAE, dont l'objectif est d'orienter et d'optimiser les choix d'investissements du Syndicat, pour pérenniser son patrimoine et améliorer le fonctionnement quotidien des infrastructures.

La modélisation hydraulique réalisée en 2006, suivie d'études détaillées du fonctionnement hydraulique du réseau de chaque commune, a permis la mise en évidence de zones de pressions anormalement faibles ou fortes, nécessitant des investissements de travaux de pose de stabilisateurs de pression ou de surpresseurs (phase 1 du schéma directeur).

De plus, l'étude de la gestion patrimoniale réalisée en 2010, a permis de montrer l'impact positif de la politique volontariste du Syndicat, menée depuis 20 ans, dans le renouvellement des canalisations vétustes. Ces investissements doivent se poursuivre dans les 20 à 30 prochaines années, avec comme premier objectif le remplacement des canalisations vétustes en acier posées à la création du Syndicat et jusqu'au début des années 1960.

